

Novèlas d'ací !

Le bulletin d'informations de la CCBG

ENTREPRENEURIAT FÉMININ : appel à projets

Pôle économique du Béarn des gaves, [La Station](#) lance sa sixième édition de l'appel à projets en faveur de l'entrepreneuriat féminin. Alliant temps individuels et collectifs, ce programme d'accompagnement de douze mois offre à la lauréate les clés pour acquérir une posture entrepreneuriale et prendre confiance en son potentiel.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 2 mars ► <https://bit.ly/3XbvTWV>

ÉCOLE DE MUSIQUE : silence, ça joue !

Ce vendredi 10 mars, l'école de musique de la Communauté de communes organise son spectacle annuel ! Tous les élèves, petits et grands, interpréteront des musiques de films restituant ainsi, pour le plaisir de tous, le travail accompli depuis le début de l'année scolaire. Rendez-vous à la salle Jean Monnet (rue du maréchal Leclerc), à Salies-de-Béarn, le 10 mars, à 18 h 30. Entrée libre et gratuite.

Contact : École de musique de Salies – 2, avenue de la Gare – 64270 SALIES-DE-BÉARN
par téléphone, au 05 59 38 10 70 ou au 06 44 74 88 36, ou par courriel : ecole.musique.salies@ccbearn desgaves.fr

Et pour plus d'infos sur les écoles de musique et de danse en Béarn des gaves ► <https://urlz.fr/iis8> (Page d'accueil de www.ccbearn desgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « CULTURE & ESPACE NUMÉRIQUE » – Pastille « MUSIQUE & DANSE »).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : recensement des producteurs fermiers [UNIQUEMENT À L'ATTENTION DES MUNICIPALITÉS]

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, la CCBG souhaite participer aux actions de structurations des filières, notamment la filière agricole. Dans ce contexte, les membres de la commission en charge de cette compétence ont pu découvrir, le 27 janvier dernier, le travail de deux associations qui proposent des solutions en ce sens et le déploiement d'une plateforme logistique à l'échelle du Béarn ► [Collectif fermier 64](#) et [Mangez béarnais](#). Les représentants de ces deux structures ont ainsi présenté de manière détaillée leurs missions et actions. Convaincus du bien-fondé de ce projet, les membres de la Commission ont donc émis un avis favorable pour le soutien de la Collectivité en faveur de la démarche.

À cet effet, il est nécessaire de recenser les producteurs fermiers déjà engagés dans une démarche de circuits courts (ou intéressés par ce sujet) au sein de chaque commune du Béarn des gaves (tableau en pièce jointe à compléter et renvoyer à rony@espace-station.fr) en vue de les convier prochainement à une réunion d'informations qui portera sur les solutions proposées par le Collectif fermier 64 et Mangez béarnais. Les élus intéressés par le sujet sont également invités à y participer.

Contact : **Rony Lucas**, chargé de mission développement économique et touristique,
par téléphone, au 07 54 38 04 47, ou par courriel : rony@espace-station.fr

MARCHÉS PUBLICS : consultation en cours

Pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures et de services, la communauté de communes du Béarn des gaves doit conclure un marché public avec un fournisseur ou un entrepreneur. Aussi, dans le cadre de l'**étude de programmation et de faisabilité pour la requalification de la friche de l'esplanade de Navarrenx**, une consultation a été lancée par la CCBG. La remise des plis est fixée au mercredi 15 mars 2023, à 12 h et le dossier peut être consulté/téléchargé : [ici](#) (site Internet : demat-ampa.fr).

LES NUITS DE LA THERMOGRAPHIE : rendez-vous à Bérenx, le 2 mars

Ce jeudi 2 mars, la CCBG propose une balade nocturne dans les rues de Bérenx à la découverte des déperditions thermiques des bâtiments. Par où la chaleur s'échappe-t-elle des bâtiments ? Comment y remédier ? Commenté par un conseiller en énergie équipé d'une caméra thermique, ce parcours est l'occasion de comprendre et de visualiser de manière ludique les défauts d'isolation des édifices. Le parcours sera suivi d'un temps d'échange à la mairie au cours duquel le conseiller en énergie analysera les images thermographiques et évoquera les solutions techniques à apporter. Cet événement est également l'occasion de manifester son intérêt pour un rendez-vous avec le conseiller France Rénov' de la communauté de communes du Béarn des gaves afin qu'il puisse répondre à toutes les questions concernant l'isolation de son habitation et les aides financières auxquelles il est possible de prétendre pour réaliser de tels travaux.

Rendez-vous, donc, le jeudi 2 mars, à 19 h 30 devant la mairie de Bérenx.

COLLECTE DES DÉCHETS : facturation de la RI

Les résident(e)s ou propriétaires du Béarn des gaves ont reçu la facture de redevance incitative du 2nd semestre 2022 relative au paiement des 40 % restants de l'abonnement au service de collecte des déchets, plus les éventuelles levées complémentaires du bac à couvercle noir (ou dépôts complémentaires en abris-bacs).

Comme stipulé au dos de la facture, il existe plusieurs possibilités de règlement :

- **Chèque**
À l'ordre du *Trésor public*, à envoyer au centre d'encaissement de Rennes avec le TIP (non signé et non agrafé) joint à la facture, sans autre document.
- **TIP (titre interbancaire de paiement)**
TIP au bas de la facture à découper, dater et signer pour envoi au centre d'encaissement de Rennes (enveloppe jointe) accompagné d'un RIB (relevé d'identité bancaire), si celui-ci n'apparaît pas sous l'emplacement des date et signature. Et si jamais le RIB déjà indiqué est erroné, renvoyer le nouveau avec le TIP daté et signé.
- **Espèces** (limité à 300 €) ou **carte bancaire**
Auprès des buralistes partenaires (<https://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>), muni du QR code mentionné en bas à gauche de la facture.
- **Virement bancaire**
IBAN FR57 3000 1006 22E6 4100 00000 084, en indiquant le numéro de facture (mentionné en haut à gauche de celle-ci) et l'intitulé « Déchets ».
- **Internet**
Paiement en ligne sur www.payfip.gouv.fr avec les références de la facture mentionnées en haut à gauche de celle-ci.
- **Prélèvement automatique**
Pour régler la prochaine facture en toute tranquillité, il est possible d'adhérer au service de prélèvement en demandant le formulaire Sepa auprès de la CCBG ou en le téléchargeant sur : <https://www.ccbearndesgaves.fr/paiement> (autorisation à compléter et à retourner à la CCBG accompagnée d'un RIB).

Aucun règlement ne peut être effectué à l'accueil de la CCBG.

À la réception de la facture, si besoin, contacter le service Environnement de la CCBG, par courriel de préférence, en indiquant bien les coordonnées (nom, prénom et adresse complète), un numéro de téléphone ainsi que le numéro de la facture.

- Pour toute question portant sur la redevance incitative et/ou sa facturation : **Sylvie Lacrouts**
par courriel : environnement@ccbearndesgaves.fr ou par téléphone, au 05 59 66 09 42 ou 07 84 26 60 52
- Pour une modification ou un changement de bacs, de propriétaire ou de locataire, un emménagement ou un déménagement (fournir l'attestation de vente, la date de départ ou d'arrivée pour un locataire) : **Delphine Beaucoueste**
par courriel : technique.dotation@ccbearndesgaves.fr ou par téléphone, au 05 59 66 09 43 ou 07 84 26 60 41

Des **permanences Environnement** sont assurées au siège de la CCBG (289 route d'Orthez, à Salies-de-Béarn), les mardi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour plus d'infos sur la redevance incitative ► <https://urlz.fr/cg6v> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « REDEVANCE INCITATIVE »).

COLLECTE DES ENCOMBRANTS sur tout le territoire !

Effectuée sur l'ensemble du Béarn des gaves et gratuite pour l'utilisateur, la collecte en porte-à-porte des encombrants (acceptés en déchetterie) est réservée aux personnes âgées de plus de 70 ans et à celles en situation de handicap. Depuis ce début d'année, six passages par an pour le secteur de Salies-de-Béarn et quatre pour chacun des deux secteurs de Navarrenx et Sauveterre-de-Béarn sont proposés, dont voici les dates restantes pour 2023 :

- Secteur de **Navarrenx** : les jeudis 9 mars, 22 juin, 14 septembre et 7 décembre.
- Secteur de **Salies-de-Béarn** : les mercredis 1^{er} mars, 3 mai, 5 juillet, 6 septembre et 6 décembre.
- Secteur de **Sauveterre-de-Béarn** : les mercredis 5 avril, 7 juin et 4 octobre.

La demande d'accès au service « enlèvement des encombrants » s'effectue sur inscription, par téléphone (05 59 38 30 46), par courriel (accueil@ccbearndesgaves.fr) ou par courrier (CCBG – 289, route d'Orthez – 64270 SALIES-DE-BÉARN), au moins une semaine avant la date de ramassage souhaitée et en fournissant la photocopie de la carte d'identité ou de la carte d'invalidité. La quantité récupérée ne peut excéder 2 m³ par foyer et par passage, avec un maximum de deux collectes par an pour chaque foyer concerné, les déchets devant être sortis sur la voie publique la veille du jour de ramassage. La CCBG se réserve le droit de proposer une autre date selon le nombre de personnes déjà inscrites au service.

Rappel :

Théoriquement, votre magasin doit reprendre gratuitement votre DEEE (déchet d'équipement électrique et électronique) pour l'achat d'un nouveau (principe du « un pour un »).

Quant à vos nouveaux meubles de rangement (armoire, buffet, bibliothèque, etc.) ou de confort (siège, canapé, literie, etc.), renseignez-vous lors de leur achat en magasin. Certains commerces vous proposeront leur reprise à cette occasion quand d'autres, selon leur superficie et leur nature, récupéreront du mobilier même sans obligation d'achats.

Enfin, il existe également des solutions alternatives pour se débarrasser de meubles encore en bon état : dépôts-ventes, dons, plateformes de revente, bouche-à-oreille, etc.

Pour plus d'infos sur la collecte et la gestion des déchets ► <https://urlz.fr/a5NT> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « COLLECTE DES DÉCHETS »).

ACCUEILS DE LOISIRS : le plein d'activités !

Tous les mercredis de l'année scolaire, nos accueils de loisirs proposent de nombreuses activités pour les enfants : le projet « Gigant », avec l'association Chancaires, mené sur Navarrenx et Salies, mais aussi des activités manuelles, ateliers pâtisseries, jeux sportifs, intercentres...

Découvrez les programmes en détail élaborés par les ALSH ► <https://urlz.fr/eOee> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « PETITE ENFANCE & JEUNESSE » – Pastille « ACCUEILS DE LOISIRS »).

Mise en place de critères pour les inscriptions

Basés à Navarrenx et à Salies-de-Béarn, les accueils de loisirs de la CCBG reçoivent de nombreuses demandes d'inscription qui peuvent dépasser les effectifs d'enfants pouvant être accueillis. Aussi, des critères de sélection ont été mis en place pour faire face à ces demandes, à savoir :

- Réserver la priorité aux résidents du Béarn des gaves ;
- Favoriser l'accueil des fratries ;
- N'accepter que des familles à jour de leurs paiements.

Contacts de l'ensemble des accueils de loisirs du territoire :

- ALSH de **Navarrenx** : **Virginie Le Minez**, par téléphone, au 06 80 18 18 87, ou par courriel : alsh.navarrenx@ccbearndesgaves.fr
- ALSH de **Saint-Pé-de-Léren** : **Marina Cazalon**, par téléphone, au 06 33 91 43 75, ou par courriel : marinacazalon@gmail.com
- ALSH de **Salies** : **Émilienne Vidal**, par téléphone, au 06 78 68 02 41, ou par courriel : alsh.salies@ccbearndesgaves.fr
- ALSH de **Sauveterre** : **Claire Sarcou**, par téléphone, au 06 32 05 01 94, ou par courriel : alsh.sauveterredebearn@gmail.com

AIDE AU DÉVELOPPEMENT : soutien financier pour les professionnels

Dans le cadre de ses dispositifs d'aide à l'immobilier d'entreprises et de prêts à taux zéro, la CCBG a versé, en 2022, un soutien à diverses entreprises du Béarn des gaves (commerçants, artisans, repreneurs d'activité...) pour un montant total de 80 537 €, dont le détail est à retrouver sur notre site Internet ► <https://urlz.fr/gGfe> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ÉCONOMIE » – Pastille « AIDE AU DÉVELOPPEMENT »).

Renseignements auprès de notre pôle économique, [La Station](#), à Sauveterre-de-Béarn.

MOBILITÉS : voyager sur une ligne de transport scolaire

La **région Nouvelle-Aquitaine** propose aux usagers, sous certaines conditions, de monter à bord des cars initialement réservés au transport scolaire pour des déplacements réguliers. En effet, si ces derniers sont en phase avec le rythme et le calendrier scolaires, il est possible de s'abonner à un circuit de transport scolaire organisé en car par la Région à condition que la demande soit auparavant validée par leurs services.

Pour plus d'informations ► <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/les-offres/cars-voyager-sur-une-ligne-de-transport-scolaire> et pour connaître les horaires de passage dans les différentes communes ► https://scolaire64.transports.nouvelle-aquitaine.fr/crnaq_64/horairesLS/index.php

Les horaires de la ligne 523, Orthez ↔ Saint-Palais, sont également à retrouver sur le site <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr> ou ► [ici](#). Renseignements au 09 70 870 870, du lundi au samedi, de 8 h à 19 h.

COLLECTE DES DÉCHETS : calendriers 2023

Pour cette nouvelle année, les jours et fréquence de collecte des déchets n'ont pas changé, excepté pour les hameaux d'Audaux, Bastanès et Bugnein, ainsi que pour la commune de Viellenave-de-Navarrenx. Les calendriers correspondants sont consultables et téléchargeables sur notre site Internet ► <https://urlz.fr/a5NT> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « COLLECTE DES DÉCHETS »).

Leur **version imprimée** a également été fournie à chacune des **53 communes** du Béarn des gaves et est disponible dans tous les **points d'accueil** de la CCBG. Ces calendriers mentionnent si le ramassage des déchets a lieu les jours fériés et, dans la négative, s'il est avancé ou reporté.

COLLECTE DES DÉCHETS : dotation/échange de bac à couvercle jaune

Depuis le 1^{er} janvier, le tri des déchets ménagers est grandement simplifié pour les habitants du Béarn des gaves ! Avec les nouvelles consignes, en effet, tous les papiers et tous les emballages, qu'ils soient en plastique, en métal ou en carton, vont dans le bac à couvercle jaune.

Pour les habitants de l'ancienne communauté de communes du **canton de Navarrenx**, ce sont ainsi plus de 2 900 bacs à couvercle jaune qui ont déjà été distribués, ce qui représente 80 % des foyers. Les usagers qui n'ont pu le récupérer lors des permanences sont invités à contacter **Delphine Beaucoueste**, de préférence par courriel : technique.dotation@ccbearndesgaves.fr ou bien par téléphone, au 07 84 26 60 41, car les sacs jaunes ont cessé d'être collectés depuis début janvier.

Les habitants des communes déjà équipés en bac à couvercle jaune (**secteurs de Salies-de-Béarn** et de **Sauveterre-de-Béarn**) peuvent se rendre au siège de la CCBG, à Salies-de-Béarn, lors des **permanences Environnement, exclusivement les mardi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**, pour obtenir un bac jaune plus grand. L'ancien doit être ramené vide et propre.

Les usagers n'ayant pas eu d'autocollant avec les nouvelles consignes de tri apposé sur le couvercle de leur bac jaune peuvent le demander à : collecte@ccbearndesgaves.fr en précisant leurs nom, adresse et numéro de téléphone.

Pour rappel, c'est bien le volume du bac à couvercle noir qui détermine le montant de l'abonnement pour le paiement des factures de la RI (redevance incitative). **Donc, un volume de poubelle à couvercle jaune plus important n'aura aucun impact sur le total de la facture.** Trier plus permettra au contraire de limiter le nombre de levées du bac à couvercle noir !

Le tri plus facile, c'est parti !

FRANCE RÉNOV' pour les projets de travaux

Tout administré du Béarn des gaves peut bénéficier de conseils personnalisés, indépendants et gratuits pour l'accompagner dans ses travaux de rénovation énergétique de l'habitat. Pour être recontacté(e) par **Louis Labadie** (en remplacement de Virginie Brosset), le conseiller de la plateforme France Rénov' proposée par la CCBG avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine ► 05 59 38 30 46 (accueil CCBG), du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Pour plus d'informations ► <https://urlz.fr/hrnr> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « SERVICES À LA PERSONNE » – Pastille « AMÉLIORATION DE L'HABITAT »).

L'ESPACE NUMÉRIQUE du Béarn des gaves : pour un accompagnement adapté

Dans ce lieu d'apprentissage, de pédagogie et d'initiation, ouvert à tous, chacun peut bénéficier d'un accès à des ordinateurs et à une connexion Internet haut débit, mais aussi et surtout d'un accompagnement et d'un soutien, adaptés à son rythme et à son niveau, pour gagner en autonomie dans le numérique et ses outils, que ce soit l'ordinateur, la tablette ou le téléphone portable. Rendez-vous, donc, à l'espace numérique du Béarn des gaves pour :

- Participer à un atelier thématique (protection de la vie privée en ligne, achats sur Internet, entretien de l'ordinateur...).
- Demander de l'assistance pour des problèmes d'usage (retrouver un mot de passe, accéder aux comptes en ligne pour les démarches administratives...).
- Suivre un parcours d'initiation ou de perfectionnement.

Le détail des services proposés par l'Espace numérique du Béarn des gaves et les tarifs qui y sont pratiqués sont joints à cette lettre afin que l'information puisse être mise à disposition de tous les administrés dans les 53 mairies du Béarn des gaves.

Un accompagnement en informatique adapté à vos besoins... en lien avec France services Béarn des gaves

L'accueil se fait sans rendez-vous :

- à **Navarrenx**, dans les locaux de la CCBG (entrée latérale : rue de la Fontaine) : le mercredi, de 10 h à 13 h, et le vendredi, de 14 h à 17 h.
- à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux de la Maison des services (2, avenue Al Cartero) : le lundi, de 10 h à 13 h, et le jeudi, de 14 h à 17 h.
- à **Sauveterre-de-Béarn**, dans les locaux de la maison Rospide (place Royale) : le mardi, de 14 h à 17 h, et le jeudi, de 10 h à 13 h.

Contact : **Nathan Hostier**, médiateur numérique,
par téléphone, au 07 54 38 11 51, ou par courriel : espacenumerique@ccbearndesgaves.fr

Pour plus d'infos (tarifs, services proposés...) ► <https://urlz.fr/h086> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « CULTURE & ESPACE NUMÉRIQUE » – Pastille « ESPACE NUMÉRIQUE »).

FRANCE SERVICES en Béarn des gaves : simplifiez-vous la vie !

Gratuit et confidentiel, France services Béarn des gaves guide et accompagne tous les usagers dans leurs démarches auprès des organismes suivants : la Caf, la MSA, la CPAM, la Carsat, Pôle Emploi, la Direction des finances publiques, l'Agence nationale des titres sécurisés et le point-justice. L'ouverture de cet espace porté par l'intercommunalité marque le retour d'un service public de proximité, plus humain et plus accessible, qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens.

Un exemple d'accompagnement ? Pour préparer sa retraite ou bien en cas de demande de « l'indemnité carburant » (pour les personnes qui peuvent en bénéficier).

Une organisation multisite... en lien avec l'Espace numérique du Béarn des gaves

Les permanences auront principalement lieu sur rendez-vous :

- à **Navarrenx**, dans les locaux de la CCBG (14, rue Saint-Germain) : le mardi, de 14 h 30 à 16 h 30, et le mercredi, de 9 h 30 à 12 h 30.
- à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux du Pôle social (chemin Bellecave) : le lundi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que les mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h.
- à **Sauveterre-de-Béarn**, dans les locaux de la mairie (place Royale) : les mardi et jeudi, de 14 h à 17 h.

Contact : **Chrystelle Laplace**, conseillère France services,
par téléphone, au 07 55 61 40 29, ou par courriel : franceservices@ccbearndesgaves.fr

Pour plus d'infos sur ce service ouvert à tous ► <https://urlz.fr/hrk3> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « SERVICES À LA PERSONNE » – Pastille « FRANCE SERVICES »).